

LISTE DES PIÈCES RELATIVES A UN TRANSFERT DE LICENCE

(Article L 3332 11 C.S.P.)

- Une demande de transfert, sur papier libre, de l'acquéreur de la licence dans laquelle sont précisées l'identité exacte (nom, prénom, adresse) du propriétaire actuel de la licence ainsi que les coordonnées du dernier établissement (enseigne, adresse, identité du gérant) dans lequel ladite licence est exploitée

- Une copie recto verso de la pièce d'identité de l'acquéreur

- Une copie du compromis de vente avec clause suspensive prévoyant que la vente ne se fera que si le Préfet délivre l'autorisation de transfert

- Ou bien une copie d'un bail ou contrat de location de la licence avec clause suspensive prévoyant que la location ne pourra prendre effet que si le Préfet délivre l'autorisation de transfert

- Un extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (kbis) de l'établissement destinataire de la licence

- Un plan détaillé de la situation du lieu où se trouve l'établissement destinataire de la licence, faisant apparaître son adresse précise et son implantation par rapport à d'éventuels édifices protégés (article L 3335.1 du code de la Santé Publique, ci-joint)

- Copie de la dernière déclaration, à la Mairie, de l'exploitation de la licence concernée

- Copie de la dernière déclaration, au service des Douanes, de la licence concernée

- Photocopie de la carte d'identité du vendeur de la licence

- COURRIER Á TRANSMETTRE Á MONSIEUR LE PRÉFET DE LA HAUTE – CORSE (à Bastia).**